



81, rue Portaels

1030 BRUXELLES

☎ 02.216.21.97

☎ 02.215.14.78

✉ itcmndsc.2030@ens.irisnet.be

PROJET D'ETABLISSEMENT

2023 - 2026

Enseignement Secondaire

I.T.C.M. – N.D.S.C.

« Les Aumôniers du Travail »

« Ecoles chrétiennes fondées par les Aumôniers du travail »

Table des matières

1. AVANT-PROPOS	3
2. PRÉSENTATION DE L'INSTITUT TECHNIQUE CARDINAL MERCIER – NOTRE DAME DU SACRÉ-CŒUR	5
3. NOS VALEURS ET NOS PRIORITÉS	8
A. Nos valeurs	8
B. Nos priorités d'actions	8
C. Développement de nos actions	9
a). La lutte contre le retard, l'absentéisme et le décrochage scolaire et les exclusions définitives	9
b). L'animation culturelle et la promotion du respect de tous, de la tolérance, de la diversité, de la neutralité, des libertés, de la démocratie	12
c). La réussite des élèves en difficulté d'apprentissage et ceux à besoins spécifiques	13
D. La gestion de la transition entre le primaire et le secondaire et la préparation de la réforme du tronc commun	14
E. Le virage numérique et le développement du travail collaboratif	15
F. L'implémentation de la réforme du PEQ et de l'évaluation des épreuves liées à l'obtention du certificat de qualification	16
4. ELEMENTS D'ÉVALUATION ET DE MISE À JOUR	16

1. AVANT-PROPOS

Chers élèves,

Chers parents et familles de nos élèves,

Chers membres du personnel,

Chers partenaires,

Nous vous présentons notre Projet d'établissement qui constitue un document de référence pour notre équipe pédagogique et éducative.

Il s'agit d'un outil de collaboration avec nos différents partenaires, tel que défini dans l'article 67 du Décret Missions du 24 juillet 1997, complété par le décret du 29 mars 2001 et modifié par celui du 05 février 2009; c'est «l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement scolaire entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires de l'école, pour réaliser les projets éducatifs et pédagogiques du pouvoir organisateur.»

Nous y partageons notre réflexion sur la mission d'encadrement des élèves qui nous sont confiés. Ce sera notre outil de pilotage et de management pour les 3 prochaines années. On y trouve nos perspectives et nos engagements qui traduisent en plans d'actions concrets, les valeurs et les priorités de notre établissement.

Ce projet d'établissement est le fruit d'une concertation et d'engagements mûrement réfléchis avec tous les acteurs de la vie de notre école. *Chaque intervenant* y trouvera des repères pour donner un sens à sa propre action dans la dynamique de changement que ce projet veut insuffler. La finalité étant de former au mieux des jeunes en phase avec la société moderne, aguerris et compétents dans leurs domaines professionnels respectifs et capables de se prendre en charge, en autonomie dans une insertion professionnelle ou dans un parcours de formation post-secondaire.

Toute la communauté éducative trouvera, dans ce document, les fondements du sentiment d'appartenance à notre école et à notre réseau d'enseignement. Chacun sera responsabilisé et résolument impliqué, dans un esprit de partage d'expériences, dans le développement des compétences et des talents, de collaboration de tous pour une consolidation de l'esprit d'équipe.

Nous souhaitons, à travers cette vision pragmatique, valoriser les actions de tous et de chacun, pour une meilleure intégration de l'établissement dans son environnement social, culturel et économique.

Nous vous souhaitons bonne lecture et vous remercions de nous faire confiance.

2. PRÉSENTATION DE L'INSTITUT TECHNIQUE CARDINAL MERCIER – NOTRE DAME DU SACRÉ-CŒUR

L'Institut Technique Cardinal Mercier - Notre Dame du Sacré-Cœur est une école secondaire, mixte d'enseignement général de transition, de qualification et professionnel, appartenant au réseau de l'enseignement libre subventionné affilié au SEGEC.

Notre école se trouve à Schaerbeek, commune située au Nord-est de la région de Bruxelles-Capitale. Elle s'étend sur plusieurs implantations dont les adresses principales suivantes : rue Portaels 81 et rue Capronnier 8 à 1030 Schaerbeek. Située non loin des gares de Schaerbeek et de Bruxelles Nord, son premier atout est son accessibilité très facile à travers les lignes de tram 7, 55 et 92 ; les bus 56, 58, 59.

L'Institut Technique Cardinal Mercier - Notre Dame du Sacré-Cœur a été fondé par les Aumôniers du travail en 1917, sous la dénomination Ecole Professionnelle Cardinal Mercier, soucieux de donner à la classe ouvrière une solide formation morale et professionnelle dans la perspective de la reconstruction du pays après la grande guerre. Dès sa création, la première vocation de l'école est professionnelle avec les filières suivantes : travail du bois, travail du fer, électricité. C'est en 1984 que se produit la fusion entre l'Institut Technique Supérieur Cardinal Mercier et l'Institut Notre-Dame du Sacré-Cœur ; celui-ci apporte à l'ITSCM les sections de transition sciences-économiques – langues modernes et professionnelle travaux de bureau. Depuis lors, l'école a suivi des mutations au fil des réformes ministérielles.

Tout en gardant son empreinte initiale d'école professionnelle, l'Institut Technique Cardinal Mercier – Notre-Dame du Sacré-Cœur est aussi ouvert à l'enseignement technique de qualification, l'enseignement technique de transition et l'enseignement général de transition. Elle comprend 3 degrés d'enseignement secondaire.

Au premier degré, nous disposons de classes du premier degré commun, du premier degré différencié et, d'une deuxième année complémentaire spécifiquement organisée pour aider nos élèves qui connaissent des difficultés d'adaptation.

Nous disposons aussi d'une section DASPA pour l'accueil, l'orientation et l'insertion optimale des primo-arrivants dans le secondaire, afin d'apprendre et d'approfondir la connaissance du français.

Au second et au troisième degré, nos filières sont :

- Général de Transition : Sciences économiques et langues modernes ;
- Transition technique : Informatique ;
- Technique de Qualification : Électromécanique – Électricien(ne) automaticien(ne) ;
- Technique de Qualification : Technicien(ne) commercial(e)
- Professionnel de Qualification : Mécanicien(ne) d'entretien automobile – Mécanicien(ne) des moteurs diesels et engins hydrauliques
- Professionnel de Qualification : Monteur(teuse) en sanitaire et en chauffage – Installateur(trice) en chauffage central PS-PI
- Professionnel de Qualification : Maçon(ne) – Ouvrier(ère) qualifié(e) en construction gros œuvre
- Professionnel de Qualification: Auxiliaire Administratif(ve) et d'Accueil / Collaborateur(trice) administratif(tive) – Gestionnaire des très petites entreprises.

Notre population scolaire a connu une croissance au cours des dix dernières années. Nous accueillons chaque année plus de huit cents élèves venant d'horizons géographiques, religieux, culturels et socio-économiques très variés.

Nous accueillons aussi beaucoup de primo-arrivants dans nos classes de DASPA, dans une proportion nettement supérieure à la moyenne observée dans la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Nous disposons de bonnes infrastructures et des équipements que nous continuons d'ailleurs de renforcer afin de soutenir notre ambitieux projet de transition numérique dans les activités d'apprentissages, les systèmes d'évaluation, les systèmes de communication (élèves, enseignants, parents) et tous les autres aspects de la vie de la communauté éducative au sein de l'école.

En outre, dans notre mission, nous sommes amenés à porter une plus grande attention à des élèves qui nous rejoignent et présentent de grosses difficultés d'apprentissage. Nous avons enfin vocation à recevoir pour les intégrer les élèves issus de l'enseignement spécialisé.

Ces éléments précédents font de nous une école qui fonde sa mission sur l'attention à chaque élève, en lien avec les valeurs fondatrices du projet initial des Aumôniers du travail que sont la justice et la charité.

3. NOS VALEURS ET NOS PRIORITÉS

A. Nos valeurs

Nos valeurs et nos priorités s'enracinent dans celles des Aumôniers du travail et s'enrichissent, avec le Décret Mission de juillet 1997, de la Charte des valeurs et projets éducatifs et pédagogiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles de l'Enseignement.

La philosophie des Aumôniers du travail se fonde sur la justice et la charité, au service de tous. L'école et l'enseignement pensés par les pères fondateurs, c'est-à-dire les Aumôniers du travail, s'enracinent dans les valeurs chrétiennes, et se mettent au service de celles et ceux qui sont en recherche d'un meilleur avenir personnel et professionnel, afin de les accompagner dans un monde actif et en perpétuel changement, grâce à l'écoute, l'adaptation de l'offre pédagogique et didactique au service de leurs difficultés, de leurs recherches de meilleures compétences et du dépassement de soi.

La diversité d'origine de nos élèves est une richesse énorme que nous exploitons dans un esprit d'ouverture, de respect et de tolérance, d'altruisme, d'attention aux personnes de tous horizons, d'ouverture démocratique, d'ouverture scientifique, de neutralité, de non-discrimination. Notre projet met l'accent sur l'acceptation de nos élèves dans leurs situations initiales.

Par ce projet nous acceptons de relever le défi de tenir chaque élève par la main, pour l'amener vers un avenir meilleur, grâce à nos actions pédagogiques et didactiques par lesquelles il (re)trouvera la motivation de se construire un projet scolaire, post-scolaire et professionnel.

B. Nos priorités d'actions

§ La lutte contre le retard, l'absentéisme et le décrochage scolaire ainsi que les exclusions définitives en lien direct avec notre plan de pilotage.

§ La promotion de l'éducation à la citoyenneté, aux médias, aux activités sportives et à la santé, à l'environnement, à la créativité et l'accroissement des indices du bien-être à l'école,

du sentiment d'appartenance à l'école, aussi bien pour les élèves que pour les membres du personnel ;

§ La promotion de l'animation culturelle, du respect de tous, de la tolérance, de la diversité, de la neutralité, des libertés, de la démocratie ;

§ L'attention particulière pour la réussite des élèves en difficulté d'apprentissage et ceux à besoins spécifiques ;

§ La mise en place de dispositions spécifiques pour faciliter la transition entre les dernières années de l'enseignement primaire et le premier degré de l'enseignement secondaire ainsi que la mise en place d'une continuité sur base du tronc commun ;

§ Le virage numérique et le développement du travail collaboratif au sein de l'équipe éducative et pédagogique en rapport avec les partenaires externes ;

§ L'implémentation de la réforme du PEQ et de l'évaluation des épreuves liées à l'obtention du certificat de qualification.

Dans les pages suivantes, nous développerons concrètement nos actions qui visent à mettre en pratique nos valeurs et priorités.

C. Développement de nos actions

a). La lutte contre le retard, l'absentéisme et le décrochage scolaire et les exclusions définitives

✓ **La promotion de la ponctualité**

✓ **L'accompagnement de chaque élève dans la construction d'un projet scolaire solide et positif**

Pour cette action, nous permettrons aux élèves du premier degré de visiter toutes les sections de l'école, nous ferons intervenir des structures externes d'aide à l'orientation, nous organiserons des séances d'informations à l'attention des parents et des journées portes ouvertes pour informer le public de nos filières disponibles. Nous mettrons à profit notre Cellule ARChE pour le suivi en permanence de nos élèves dans leurs choix d'orientation scolaire.

La reconduction d'une 3ème professionnelle Polyvalente pour l'année scolaire 2023 – 2024 est également actée. Vu le public varié, il est très pertinent de centrer en 3ème professionnelle la

formation sur plusieurs secteurs pour permettre à l'élève de les découvrir et de s'orienter en toute connaissance de cause.

✓ **Le renforcement des outils de l'équipe éducative dans le suivi disciplinaire des élèves**

Dans le cadre du renforcement des outils de l'équipe éducative pour assurer le suivi disciplinaire des élèves, plusieurs mesures ont été et continuent d'être mises en place.

Tout d'abord, nous encourageons le travail en équipe entre les différents intervenants ; qui collaborent étroitement afin de partager les informations pertinentes et de prendre des décisions concertées en vue du suivi disciplinaire des élèves.

De plus, nous avons un préfet d'éducation qui joue un rôle central dans la coordination des intervenants. Le préfet d'éducation assure la communication fluide entre les membres de l'équipe et facilite la mise en place des actions nécessaires pour le suivi disciplinaire des élèves.

Enfin, nous avons mis en place une solution numérique spécifique qui permet un suivi complet des dossiers des élèves. Cette solution offre un moyen efficace de collecter, stocker et partager les informations relatives aux comportements et aux sanctions disciplinaires. Elle permet à l'équipe éducative d'avoir une vision globale des situations individuelles des élèves, facilitant ainsi la prise de décisions appropriées.

Grâce à ces mesures énoncées ci-dessus, nous veillons à ce que l'équipe éducative dispose des outils nécessaires pour assurer un suivi disciplinaire adéquat des élèves.

✓ **Le renforcement des capacités des élèves en difficulté d'apprentissage**

§ L'école des devoirs ;

§ Les remédiations ;

§ Le tutorat par des pairs d'un niveau plus élevé ;

§ La collaboration avec les organismes externes actifs dans l'accrochage scolaire (dont AMO's, Atmosphère, La Gerbe, CZI) ; les tuteurs de Schola ULB.

✓ **Le suivi actif et permanent des élèves ayant un nombre élevé d'absences injustifiées**

On recherche à travers ce suivi, un couloir préférentiel de concertation entre les élèves, la famille et l'école en vue de trouver les pistes adéquates pour la motivation de l'apprenant

grâce à une synergie entre les partenaires. Nous offrons l'accès depuis l'école à des structures dédiées à ce genre d'activités :

§ CPMS

§ L'ARChE

§ AMARRAGE+

✓ **La promotion des valeurs fondatrices de notre société et du bien-être de nos élèves à l'école**

Ces valeurs sont multiples et font partie de la préparation transversale dont les jeunes auront besoin pour affronter les défis du futur. Ce sont :

§ La citoyenneté responsable ;

§ Le sport ;

§ La santé ;

§ Le respect de l'environnement et le développement durable ;

§ L'éducation aux médias ;

§ La créativité ;

§ La promotion du sentiment d'appartenance à l'école et au réseau d'enseignement.

✓ **L'organisation de journées sportives**

L'objectif est d'en faire une chaque année pour chaque degré d'enseignement.

✓ **L'organisation d'activités sportives, récréatives et ludiques pour les membres du personnel, en dehors des journées de prestation**

§ Randonnées sportives ;

§ Retraites de recueillement ;

§ Activités propices à la consolidation des équipes ;

§ Etc.

✓ **La promotion du sport dans l'école comme alternative aux licenciements**

§ Vélos ;

§ Basket-ball et autres ;

§ Activités sportives pour les jours blancs.

✓ **L'inscription des élèves de l'école à des concours et olympiades externes et le lancement de projets créatifs au sein de l'école**

§ Mini entreprise ;

§ Semaine de la construction ;

§ Born to be a star.

✓ **L'organisation de projets solidaires**

La cellule ARChE centralise les multiples initiatives liées à la lutte contre la précarité dans notre communauté scolaire.

Au-delà des défis locaux, l'école soutient l'ASBL Beldefi qui vient en aide à un orphelinat au Congo. Plusieurs actions seront mises en place au cours des prochaines années, de façon concertée et participative avec les élèves, afin de les sensibiliser à imaginer et à implémenter des projets de solidarité. Etc.

✓ **L'organisation de voyages scolaires et autres projets de renforcement de l'esprit de groupe et du sentiment d'appartenance**

§ Sorties scolaires ;

§ Voyages scolaires ;

§ Classes vertes.

✓ **La promotion des activités de la cellule environnement au sein de l'école en collaboration avec les membres du personnel et les élèves**

§ L'aménagement et l'entretien du mini potager dans la cour de l'école ;

§ Introduction au tri des déchets ;

§ Sensibilisation des élèves au travers de diverses séquences de cours ;

§ Récupération de matériel scolaire.

b). **L'animation culturelle et la promotion du respect de tous, de la tolérance, de la diversité, de la neutralité, des libertés, de la démocratie**

Plusieurs actions concourent à la réalisation de cet objectif, dont :

✓ **L'organisation de rencontres multiculturelles, d'activités théâtrales et autres jeux ludiques**

✓ **Le choix démocratique des délégués de classe et leur implication dans la gestion participative de l'école**

Un(e) délégué(e) de classe est choisi(e) par vote réalisé auprès de ses camarades de classe, afin qu'il ou elle siège mensuellement aux conseils des élèves. Là des décisions seront prises afin d'améliorer le bien-être à l'école.

c). La réussite des élèves en difficulté d'apprentissage et ceux à besoins spécifiques

Compte tenu du profil sociologique des élèves de notre école, notre leitmotiv est d'accroître le niveau de compétences de chaque élève en fonction de son profil individuel initial. Nos structures internes (ARChE, AMARRAGE+, CPMS, DASPA ...) sont à la base d'un dispositif menant l'accompagnement et des actions plus vastes.

En appui à nos structures internes, nous travaillerons en synergie avec des organismes externes : le réseau d'accrochage scolaire schaerbeekois composé de Déclic (service communal d'accrochage et de médiation scolaire) et des services d'aide en milieu ouvert agréés par la Fédération Wallonie-Bruxelles et actifs dans la zone de Schaerbeek (AMOS, Atmosphère, La Gerbe) ; les tuteurs de Schola ULB et les Travailleurs sociaux de rue de Schaerbeek ; les pôles territoriaux pour l'intégration ; Commission Zonale d'Inscription (CZI)...

✓ **L'organisation de l'école des devoirs**

Les élèves y convergent, sur recommandation du conseil de classe ou sur la base volontaire des intéressés.

✓ **L'organisation des remédiations**

Elles sont organisées en marge des activités régulières prévues par l'enseignant titulaire et profitent aux élèves qui ont des difficultés particulières en certaines matières.

✓ **Les aménagements raisonnables pour les élèves à besoins spécifiques**

Une équipe de coordinateurs est dédiée à l'analyse des besoins d'inclusion des élèves à besoins spécifiques, à la préparation, à la diffusion et au suivi des aménagements raisonnables en faveur de ces derniers. Les initiatives se font dans le respect des réglementations en matière d'aménagements raisonnables. Des organes externes tels que le

CPMS ou les pôles territoriaux jouent également un rôle consultatif et de conseil dans le cadre de la mise en place d'aménagements raisonnables.

✓ **La collaboration avec les pôles territoriaux**

Cette collaboration a pour but de d'accompagner les enseignants dans l'intégration des élèves venus de l'enseignement spécialisé en insertion dans notre école.

✓ **La formation et encouragement des enseignants dans le développement des outils de diversification et de différenciation des enseignements**

Les enseignants sont invités, chaque année scolaire, à s'inscrire à des formations en lien avec leurs disciplines enseignées.

Dans le cadre du Mentorat, les nouveaux enseignants sont accueillis, conseillés et aidés par une équipe d'enseignants expérimentés.

✓ **Soutien des activités spécifiques du dispositif DASPA en faveur des primo-arrivants**

✓ **La collaboration avec les organismes externes actifs dans l'accrochage scolaire**

Par exemple :

§ Le réseau d'accrochage scolaire schaarbeekois composé de Déclic (service communal d'accrochage et de médiation scolaire) et des services d'aide en milieu ouvert agréés par la Fédération Wallonie-Bruxelles et actifs dans la zone de Schaerbeek (AMOS, Atmosphère, La Gerbe) ;

§ Les tuteurs de Schola ULB ;

§ Les Travailleurs sociaux de rue de Schaerbeek ;

§ La Commission Zonale d'Inscription (CZI).

✓ **La gratuité des manuels scolaires et l'aide à l'accès aux différents supports d'apprentissage adéquats**

D. La gestion de la transition entre le primaire et le secondaire et la préparation de la réforme du tronc commun

L'Institut Technique Cardinal Mercier – Notre-Dame du Sacré-Cœur portera une attention particulière au passage des élèves du fondamental vers l'enseignement secondaire.

✓ **L'ouverture de l'Institut Technique Cardinal Mercier-Notre Dame du Sacré-Cœur aux écoles fondamentales du voisinage**

- § Visites organisées, dans l'école secondaire, pour les élèves des dernières années du fondamental ;
- § Invitations des élèves des écoles fondamentales et leurs familles aux journées portes ouvertes de l'école secondaire ;
- § Aide à l'inscription.
- ✓ **La création des groupes de travail permanents d'enseignants du 1er degré pour veiller à la coordination et l'efficacité du suivi individualisé des élèves dans leur phase de transition**
- § Pour la préparation du CEB ;
- § Pour la préparation du CE1D ;
- § Pour les enseignants de mathématiques ;
- § Pour les enseignants de langues ;
- § Pour l'implémentation de la réforme du tronc commun et l'anticipation d'éventuelles difficultés liées à la phase de transition.
- ✓ **La formation continue des enseignants sur la mise en place de la réforme du tronc commun en collaboration avec l'IFC, le SEGEC et les autres organismes de formation agréés par la Fédération Wallonie-Bruxelles**
- E. **Le virage numérique et le développement du travail collaboratif**
- La transition numérique sera au cœur des actions à mener à l'école au cours des prochaines années. Ce qui nécessite une intense activité formative des membres du personnel et un travail collaboratif tout aussi intense pour s'enrichir et partager les expériences. Les grands axes des activités pour atteindre cet objectif seront les suivants :
- ✓ **Doter et former les élèves du degré supérieur à l'utilisation d'outils informatiques et équiper les élèves d'un dispositif informatique utilisable en classe**
- ✓ **Former les enseignants à la transition numérique en vue d'une numérisation des activités didactiques et pédagogiques avec la collaboration des équipes dédiées au virage numérique au sein de l'enseignement catholique**
- ✓ **Promouvoir la communication numérique facile entre les membres de la communauté éducative à travers Smartschool**
- ✓ **Réaliser du travail collaboratif fondé sur les aspects essentiels au développement de synergies en faveur des élèves**
- § Collaboration entre les enseignants d'une même classe ;

- § Collaboration entre les enseignants de mêmes matières ;
- § Collaboration entre les enseignants de mêmes niveaux d'enseignement pour chaque matière ;
- § Collaboration entre les enseignants du même degré d'enseignement, pour s'assurer du déploiement complet des objectifs et compétences, ainsi que de l'acquisition par les apprenants ;
- § Collaboration pour préparer l'arrivée du tronc commun.

F. L'implémentation de la réforme du PEQ et de l'évaluation des épreuves liées à l'obtention du certificat de qualification

Vu l'offre d'enseignement technique et professionnel de l'institut, la mise en place du Parcours d'enseignement qualifiant (PEQ) est un élément prioritaire du projet d'établissement de l'ITCM.

Les actions essentielles seront les suivantes :

- ✓ **La formation de tous les enseignants concernés en collaboration avec le SEGEC et tous les organismes de formation agréés, prévus par la Fédération Wallonie-Bruxelles**
- ✓ **La création de groupes de travail permanents d'enseignants sur l'implémentation du PEQ avec une grande attention sur les éléments transitoires et les problématiques transitoires**
- ✓ **La mise en place des réformes selon le calendrier prévu par les autorités**

4. ELEMENTS D'ÉVALUATION ET DE MISE A JOUR

Ce projet d'établissement est un instrument de travail, fruit d'une concertation entre toutes les parties prenantes de l'école. Loin de simples slogans, il s'agit d'un outil de management qui fera l'objet d'une évaluation continue en vue de constater comment son implémentation se frotte à la réalité du terrain.

L'évaluation continue aura pour finalité de repérer les ajustements qui s'imposeront en vue de concrétiser nos actions.